



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16558
11 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 11 MAI 1984, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme vous le savez, le 8 mai 1984, la DCA nicaraguayenne, défendant notre souveraineté, a abattu un hélicoptère de l'armée de l'air hondurienne qui, accompagné d'un autre hélicoptère, avait violé notre espace aérien, dans une zone où la tension militaire est vive en raison des attaques constantes perpétrées par les mercenaires de la Central Intelligence Agency (CIA) à partir du territoire hondurien. Huit Honduriens ont trouvé la mort au cours de ce déplorable incident.

Aujourd'hui, le Gouvernement hondurien, trouvant prétexte dans ses propres errements, a décidé d'expulser notre ambassadeur accrédité auprès de lui, envenimant ainsi les relations déjà tendues entre nos deux pays.

Le Gouvernement nicaraguayen souhaite mettre les choses au clair afin que la communauté internationale connaisse toute la vérité sur cet incident dont les seuls responsables sont ceux qui se sont gratuitement prêtés aux manoeuvres du Gouvernement des Etats-Unis contre notre pays et notre révolution.

Veillez trouver ci-joint un communiqué du Gouvernement nicaraguayen, daté de ce jour, et des communiqués du Ministre des relations extérieures en date du 8 mai 1984, relatifs à ce déplorable incident, dont je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Nicaragua
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Javier CHAMORRO MORA

Annexe I

Communiqué daté du 8 mai 1984

Le Ministre des relations extérieures de la République, le père Miguel d'Escoto Brockmann a, lors d'une conférence de presse, déclaré ce qui suit devant des correspondants nationaux et internationaux :

Aujourd'hui 8 mai 1984, à 9 heures, des unités de l'armée populaire sandiniste, cantonnées à Potosí, ont abattu un hélicoptère de l'armée de l'air hondurienne qui avait à son bord cinq personnes, lesquelles ont toutes trouvé la mort.

L'un des membres de l'équipage, José Napoleón Castellán, avait sur lui un livret d'identité de l'armée de l'air hondurienne portant le numéro 00129 et dans lequel il était indiqué qu'il travaillait au Département du génie de l'armée de l'air hondurienne.

L'appareil, qui, accompagné d'un autre hélicoptère, avait pénétré dans notre espace aérien, s'est écrasé à 8 kilomètres au nord-ouest de Potosí au lieu-dit "Santa Julia", en territoire nicaraguayen.

Cet incident démontre une fois de plus le danger que fait peser la politique de Washington qui, devant l'échec politique et militaire des actions menées par les mercenaires dirigés par la Centrale Intelligence Agency (CIA), incite les forces armées honduriennes à participer de plus en plus directement à l'agression contre notre pays.

Nous déplorons le décès de ces frères honduriens victimes de la politique du gouvernement Reagan dans la région, adressons nos sincères condoléances à leurs familles et lançons un appel au Gouvernement hondurien pour qu'il réfléchisse et mette fin une fois pour toute à sa politique irresponsable consistant à risquer la vie de ses propres ressortissants en les faisant participer de plus en plus activement aux agressions criminelles perpétrées par la CIA contre le Nicaragua.

Annexe II

Communiqué daté du 8 mai 1984

Le Ministre des relations extérieures communique ce qui suit au sujet de l'hélicoptère militaire abattu aujourd'hui dans le secteur de Potosí.

Ayant trouvé sur le corps de l'un des membres de l'équipage un livret indiquant qu'il appartenait à l'armée de l'air hondurienne, nous avons d'abord cru que l'hélicoptère était de nationalité hondurienne. Toutefois, il est apparu par la suite qu'une partie du fuselage arrière portait l'inscription "U.S. Army Commander", ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un appareil appartenant à l'armée des Etats-Unis. Nous avons également trouvé le numéro de série de l'appareil - HH-3792 (AL14AL1101) - ainsi qu'un autre livret au nom d'Oscar Armando Flores, qui était apparemment technicien-chef dans l'armée de l'air hondurienne. L'appareil avait à son bord huit personnes au total. Nous poursuivons notre enquête afin de déterminer la nationalité de l'hélicoptère abattu et l'identité des autres membres de l'équipage.

Annexe III

Communiqué daté du 11 mai 1984

Face à la décision arbitraire, prise aujourd'hui même par le Gouvernement hondurien, d'expulser notre ambassadeur accrédité auprès de lui, le colonel Edwin Zablah, le Gouvernement nicaraguayen, agissant de façon plus sereine, tient à sa préciser sa position sur toute une série d'incidents qui se sont produits récemment et dont l'on cherche, à l'instigation du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, à se servir pour provoquer une escalade dangereuse :

- a) Comme on le sait, le 8 mai, deux hélicoptères militaires ont pénétré jusqu'à une distance de 8 kilomètres en territoire nicaraguayen et l'un d'eux a été abattu par notre DCA et s'est écrasé sur notre territoire. Il a été établi par la suite que l'hélicoptère abattu, dont le fuselage portait des insignes militaires des Etats-Unis, appartenait à l'armée de l'air hondurienne.

La péninsule de Cosiguina, en territoire nicaraguayen, où se sont produits ces incidents, a été transformée en une zone de grande tension militaire en raison des nombreuses attaques lancées contre notre territoire au cours de ces trois dernières années, notamment par des vedettes de guerre, des avions et des hélicoptères armés, ce même le golfe de Fonseca a été transformé en une région occupée par des forces navales des Etats-Unis basées également en territoire hondurien.

- b) Le Gouvernement nicaraguayen a informé immédiatement les autorités honduriennes de cet incident en leur offrant de faire tout le nécessaire pour rapatrier les corps des huit membres de l'équipage de l'appareil. Aujourd'hui même et avant le rapatriement des corps, les autorités militaires nicaraguayennes et honduriennes, plus précisément le commandant Raul Venerio, chef de l'armée de l'air sandiniste et le général Walter Lopez, chef des forces armées honduriennes, qui a délégué ensuite ses pouvoirs au colonel Francisco Zepeda Andinos, ont été constamment en contact; en outre, le Ministre des relations extérieures, M. Miguel D'Escoto, s'est également mis en rapport avec le Ministre hondurien des relations extérieures, M. Edgardo Paz Barnica.

A aucun moment, au cours de ces contacts officiels, ni même plus tard, le Gouvernement hondurien n'a demandé l'autorisation d'envoyer une mission gouvernementale ou militaire en territoire nicaraguayen sur les lieux où l'appareil a été abattu. En prétendant le contraire, le Ministère des relations extérieures du Honduras cherche à trouver un prétexte pour expulser notre ambassadeur, M. Zablah, et nous ne pouvons que le démentir énergiquement.

- c) Bien que cette demande n'ait jamais été présentée, le Gouvernement nicaraguayen se déclare tout disposé à accepter que le Gouvernement hondurien envoie une mission qui sera autorisée à se rendre sur les lieux où l'hélicoptère militaire a été abattu; il a demandé en outre aux pays membres du Groupe de Contadora de nommer des représentants qui accompagneront la mission hondurienne au cours de cette visite.

- d) Nous tenons à signaler à la communauté internationale et au peuple hondurien que l'escalade dangereuse que l'on cherche à susciter, à l'instigation du Gouvernement des Etats-Unis, cache des desseins d'agression contre le Nicaragua et l'intention de déclencher entre nos deux pays une guerre qui n'entraînerait que souffrances et destruction pour nos peuples, et dont seul le Gouvernement des Etats-Unis peut tirer profit, dans le cadre de la politique belliciste ouverte qu'il pratique dans la région de l'Amérique centrale.
- e) La mort des huit citoyens honduriens, membres de l'équipage de l'un des hélicoptères militaires qui ont pénétré dans le territoire nicaraguayen sans que l'on sache encore sous quels ordres ni dans quel but, vient allonger la liste des nombreuses victimes des actes d'agression organisés à partir du territoire hondurien par les Etats-Unis contre le Nicaragua depuis le début de la guerre illégale que plusieurs instances mondiales ont condamnée. Mille huit cents Nicaraguayens ont été victimes de cette politique criminelle à laquelle la Cour internationale de La Haye a donné l'ordre au Gouvernement des Etats-Unis de mettre fin immédiatement.

Nous réitérons nos condoléances pour la mort de ces citoyens honduriens militaires et civils et nous exhortons le peuple hondurien à ne pas considérer le Nicaragua comme un agresseur, comme les ennemis de la paix en Amérique centrale prétendent le lui faire croire, et à exiger de son gouvernement qu'il mette un terme à son alliance tragique avec les forces d'intervention des Etats-Unis qui cherchent à mettre à feu et à sang l'Amérique centrale; ce n'est qu'ainsi que la paix et la sécurité des Honduriens pourront être garanties.

Le Gouvernement nicaraguayen tient également à réaffirmer sa décision inébranlable de ne jamais provoquer d'affrontement militaire avec le Honduras; il s'engage au contraire à chercher tous les moyens possibles de parvenir à la paix.

- f) Le Gouvernement nicaraguayen tient à informer immédiatement le Conseil de sécurité des Nations Unies, les pays membres du Groupe de Contadora, le Mouvement des pays non alignés, et toutes les nations et organisations du monde qui se préoccupent de la paix en Amérique centrale, de tous ces événements, des dangers de l'escalade de ce conflit témérement annoncée par le Ministre des relations extérieures du Honduras et des conséquences catastrophiques que cela pourrait entraîner.

